



**RAPPORT
ANNUEL
2017**

**RAPPORT
ANNUEL
2017
ANDBANK
Monaco
SAM**

Sommaire

0

Message de
l'Administrateur
Délégué

P. 5

1

Le Groupe
ANDBANK

P. 9

2

L'Environnement
Financier

P. 13

3

Administration et
Direction
Générale

P. 17

4

Chiffres-clés

P. 21

5
Rapport de
Gestion

P. 23

6
Bilan Social au 31
décembre 2017

P. 27

7
Soldes
Intermédiaires
de Gestion au 31
décembre 2017

P. 31

8
Annexes
aux comptes sociaux
clos au 31 décembre
2017

P. 33

9
Résultats
Financiers 2017

P. 43

10
Rapports des
Commissaires
aux Comptes et
Attestation de
tenue d'Assemblée
Générale

P. 45

11
Assemblée
Générale Ordinaire
du 14 mai 2018

P. 53

0.

MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Message de l'Administrateur Délégué

Après une année 2016 de consolidation compensée par des opérations pour compte propre fort lucratives, nous annonçons, début 2017, une année à venir qui serait placée sous le signe de la croissance et du dynamisme de l'activité de notre clientèle.

Un an plus tard, nous sommes ravis de constater que nos équipes ont tenu leurs engagements et fiers de vous présenter les résultats de l'année 2017 qui reflètent la confiance que nos Clients ont placée en nous.

Ainsi, à l'instar du secteur bancaire en général, notre Etablissement s'est, tout au long de l'année, trouvé confronté à de nouveaux défis qu'il a su relever avec succès. L'environnement de taux négatifs dans lequel notre activité a évolué en 2017, les mouvements constatés sur les marchés financiers et les changements politiques majeurs observés à l'échelle de la Planète ont été d'importants facteurs de bouleversements que nous avons dû gérer.

Au-delà des équipes qui ont été mobilisées, de la proximité et de la réactivité avec laquelle nous nous sommes appliqués à servir nos Clients, nous avons investi ces deux dernières années dans de nouveaux outils informatiques plus performants et poursuivi l'amélioration de l'aménagement de nos nouveaux locaux.

Par ailleurs, nous avons aussi consacré d'importants moyens à la finalisation de la mise en œuvre des nouvelles règles de reporting, rendues nécessaires par le cadre réglementaire d'Echange d'Informations (Common Reporting Standard). Ces accords historiques, auxquels la Principauté de Monaco a adhéré, ont entraîné une nécessaire mutation substantielle de l'offre bancaire, ainsi qu'une évolution de notre palette de services, aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs.

En effet, en 2017, la Principauté de Monaco a continué de marquer son engagement à rejoindre les instances internationales dirigeantes dans l'adoption et la mise en œuvre d'un cadre légal transparent, moderne et comparable à celui des autres pays et places financières. Le fait marquant a ainsi été la signature de l'Accord d'Echange Automatique d'Informations entre l'Union Européenne et la Principauté de Monaco, issue de la décision de Monaco d'adopter les standards OCDE de transparence fiscale (Multilateral Competent Authority Agreement).



C'est sur l'anticipation de ces changements que nous avons concentré nos forces vives de travail et fait en sorte qu'Andbank Monaco SAM soit parfaitement opérationnelle dans le nouvel environnement qui sera désormais le sien. C'est ainsi que nos spécialistes ont œuvré, tout au long de l'année, à l'implémentation de solutions patrimoniales dédiées, plus globales et plus proches des besoins toujours plus complexes de nos Clients.

Dans ce contexte, nous avons achevé 2017 avec la satisfaction d'avoir dépassé les objectifs que nous nous étions fixés et ceci malgré les nombreux challenges rencontrés tout au long de l'année. Nous avons ainsi atteint un Résultat Net avant Impôts et indemnités d'Administrateurs de 3 M€, soit 25 % de plus que le budget que nous nous étions fixé. Notre Produit Net Bancaire comparé au réalisé 2016 (à périmètre identique eg. hors plus-value et revenus issus de l'activité pour compte propre, intervenue en juin 2016), a, quant à lui, progressé de plus de 2 M€ pour atteindre un total de 13,3 M€.

L'année 2017 fut donc un bon exercice. Au-delà de nos résultats d'exploitation, nos ratios réglementaires en témoignent: un ratio de solvabilité à 25,5% (norme Bâle III, Tier 1) au regard d'une exigence réglementaire propre de 12%, ainsi qu'un coefficient de liquidité (LCR) de 265%, pour une exigence réglementaire de 80%.

L'année qui s'annonce ne semble pas pour autant facile. Les progrès accomplis dans le renforcement des règles en vigueur au sein du système bancaire international constituent, certes, une très bonne chose à long terme mais ils entraînent des adaptations et des coûts dont les effets seront récessifs sur notre coefficient d'exploitation.

Nous poursuivons néanmoins notre marche initiée il y a maintenant plus de six ans, lors de l'installation du Groupe Andbank à Monaco, en prenant soin de toujours rester fidèles à notre objectif, à savoir la protection et la croissance du patrimoine de nos Clients.

C'est cette ambition qui motive nos équipes de professionnels qui œuvrent chaque jour à anticiper et à s'adapter aux changements qui se présentent à eux. Des équipes de personnes qui exercent leur métier selon des règles aguerries d'éthique professionnelle, personnifiant ainsi les valeurs qui sont celles du Groupe Andbank : l'intérêt du Client au cœur de la stratégie, la loyauté envers chacun, la transparence et l'honnêteté.

Les Collaborateurs et des Dirigeants de Andbank Monaco SAM s'attachent au respect permanent de ces engagements et à ce que l'activité de la Banque se poursuive dans le cadre d'une bonne maîtrise du risque.

Gérard Griseti
Administrateur Délégué

1.

LE
GROUPE
ANDBANK

Le Groupe ANDBANK

Après avoir célébré le 85^{ème} anniversaire de sa création, le Groupe Andbank a poursuivi, en 2017, sa stratégie de développement international rendue possible par la stabilité de ses fondamentaux que sont sa capacité à générer un niveau de profit et un retour sur fonds propres élevés.

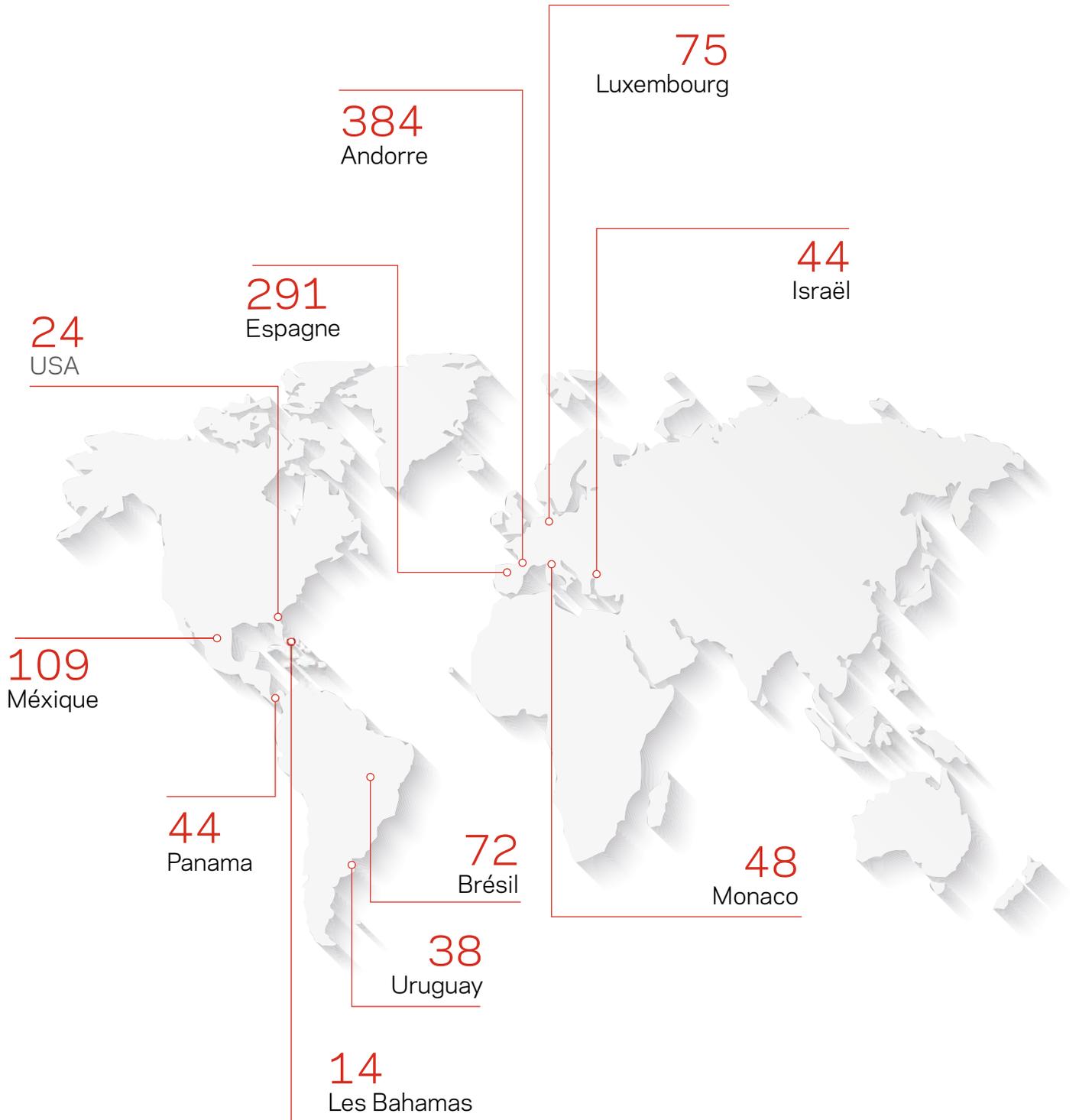
Par ailleurs, sa structure capitalistique et son ratio de liquidité ont encore progressé et en font actuellement l'un des groupes bancaires les plus solides au monde. Le ratio de liquidité a ainsi atteint le taux de 70% (versus un minimum légal requis de 40%). Quant au ratio de solvabilité de notre Groupe, il atteint 25% avec un ratio de Capital Tier 1 (normes Bâle III) de 15,5%, soit plus de 50% au-dessus des standards requis par les instances européennes.

C'est donc fort de cette situation que notre Groupe a continué de croître tout au long de l'année 2017, augmentant ainsi son rayonnement géographique, tout en continuant d'investir dans des améliorations technologiques et des outils, en vue de devenir un acteur majeur des solutions digitales dans la Banque Privée internationale. Ces développements informatiques nous ont ainsi donné accès à des solutions de traitement de données et d'informations financières totalement intégrées, nous permettant d'être très réactifs dans nos processus de gestion et plus performants dans la qualité des services rendus à nos Clients. Aussi, malgré ces charges et investissements additionnels importants, notre Groupe est fier d'afficher un Résultat Net avant Impôts qui avoisine les 40 M€, pour un Chiffre d'Affaires annuel de 220 M€.

Ces performances ont été saluées par les acteurs de référence que sont les Agences de Notation qui ont renouvelé le rating attribué à Andbank, récompensant et surlignant la qualité de sa stratégie, de son management, de sa solidité financière et de sa diversification géographique. Par ailleurs, notre caractère de Banque Privée familiale, dédiée à la gestion de fortune, continue de nous conférer un niveau d'impartialité enviable dans nos prises de décisions stratégiques. Confortés par le fait que nous sommes depuis toujours une Institution sans aucune activité de Banque d'Investissement, nos spécialistes ont ainsi les moyens d'arbitrer les solutions de placement les plus adaptées aux besoins de nos Clients, sans aucun conflit d'intérêt.

Pour 2018, nous devons continuer de progresser dans un contexte de marchés évoluant sur un nouvel échiquier politique et économique changeant, laissant apparaître de nouveaux leaders. Nous nous adapterons à ces changements et serons en mesure d'affronter de nouveaux défis.

Notre expérience passée à préparer nos process devrait nous permettre d'aborder cette phase sans trop de difficultés. La clé de notre succès est concrète : un business model de Banque Privée efficient, implémenté par une équipe de plus de 1.000 collaborateurs qualifiés qui œuvrent chaque jour pour que le Groupe Andbank s'affirme comme un leader international de la Banque Privée et de l'Asset Management.



2.

L'ENVIRONNEMENT FINANCIER

L'environnement financier

L'année 2017 a été une année au cours de laquelle la prise de risque aura été particulièrement rémunératrice et où les marchés actions auront été les grands vainqueurs de ce mouvement.

En tête, les marchés américains et japonais ont tous deux affiché une progression de près de 19%. Toutefois, ces profits étaient réalisables à l'unique condition d'avoir systématiquement couvert le risque de change, le Dollar et le Yen ayant affiché, face à l'Euro, une évolution diamétralement opposée aux marchés actions sur la même période. En Europe, les performances enregistrées ont été moins spectaculaires tout en restant positives, l'Eurostoxx 50 réalisant, par exemple, une progression de 6% sur l'ensemble de l'année 2017.

Cette évolution des marchés est due à une reprise mondiale synchronisée et une progression des résultats des sociétés, avec tout le soutien nécessaire de la part des Banques Centrales. Pourtant, nombreux étaient les défis en début d'année et notamment en matière électorale. Les Etats-Unis venaient d'élire Donald Trump à la tête du pays, avec toutes les incertitudes sur les conséquences géopolitiques que pouvait engendrer cette présidence.

En Europe, et plus particulièrement en France, l'issue du premier tour des élections présidentielles fin Avril était alors très incertaine. Le suspens a finalement pris fin dès l'entre-deux tours, opposant l'Extrême Droite de Marine Le Pen à Emmanuel Macron. Les marchés actions ont alors rapidement bondi en anticipation de la victoire d'Emmanuel Macron au second tour. Cette phase d'euphorie aura été de courte durée, ternie par les tensions grandissantes entre les Etats-Unis d'une part et la Corée du Nord d'autre part, tensions dues à la multiplicité des opérations de lancement d'essais nucléaires maintes fois contestées.

L'automne, quant à lui, aura été marqué par une belle embellie des marchés financiers. Les investisseurs ont en effet salué les progrès accomplis pour la mise en place de la réforme fiscale d'envergure promise par Donald Trump. Cependant, l'absence de rallye de fin d'année ainsi que la correction observée ont, une fois de plus, pesé sur les performances.

C'est donc dans ce contexte géopolitique remuant que globalement, aux quatre coins du globe, l'année 2017 aura été une année au cours de laquelle les bénéfices des sociétés sont ressortis au-delà des attentes, mettant en exergue la capacité des entreprises à tirer profit d'une économie en progression généralisée. Dès lors, à quoi peut-on s'attendre pour 2018 ?

La vigueur de l'économie américaine et la bonne tenue du marché de l'emploi justifient une augmentation des taux par la Réserve Fédérale (FED) américaine. Trois hausses sont ainsi actuellement anticipées par les marchés. A contrario, la Banque Centrale Européenne (BCE) devrait poursuivre sa politique accommodante pour accompagner l'économie, tant que l'inflation peinera à atteindre l'objectif de 2%. Concernant cette fois la Banque du Japon, le constat devrait être encore plus marqué. En effet, l'archipel, qui a eu beaucoup de mal à se défaire de la spirale déflationniste au cours de la dernière décennie, semble enfin sortir de l'impasse. La politique menée par le Premier Ministre Shinzo Abe devrait perdurer puisque ce dernier, profitant d'une popularité grandissante, a remporté par une large victoire les dernières élections législatives.

2018 devrait également être une année pour saisir quelques opportunités d'investissement qui se dessinent. Après trois ans au cours desquels les marchés se sont laissés porter par des valeurs de croissance, les gérants devraient, cette année, opérer un rééquilibrage en faveur de titres plutôt de style value.

Dans ce contexte favorable aux actifs risqués, il faudra toutefois rester vigilant quant au niveau des valorisations et plus particulièrement en ce qui concerne les actions américaines. Les multiples de valorisations élevés se justifiaient tant que les taux directeurs étaient bas. Leur évolution sera donc à surveiller tout au long du processus de normalisation de la politique monétaire pilotée par la FED. En ce qui concerne le Crédit, les taux de défaut des sociétés demeurent faibles mais leur capacité à faire face à une hausse des taux sera testée. Les notations les plus sensibles, à savoir le crédit High Yield devront être maintenues sous surveillance.

Enfin, et de façon plus générale, la volatilité, grande absente des marchés en 2017, pourrait bien ressurgir en 2018. Aux Etats-Unis, la réforme fiscale devrait donner un second souffle à l'économie américaine à court terme mais des déséquilibres à long terme pourraient en résulter. En Europe, si la reprise de la croissance semble solide, le retour de l'aversion au risque pourrait être de nature politique, compte tenu du calendrier attendu.

L'année 2018 sera donc celle de toutes les attentions.

3.

**ADMINISTRATION
ET DIRECTION
GÉNÉRALE AU
31/12/2017**

Administration et Direction Générale au 31/12/2017

Conseil d'Administration

José Luis Muñoz Lasuén
Président

Galo Juan Sastre Corchado
Vice-Président

Gérard Griseti
Administrateur Délégué

**ANDORRA BANC AGRICOL
REIG, S.A., représentée par
Josep Xavier Casanovas
Arasa**
Administrateur

**ANDORRA GESTIO AGRICOL
REIG, SAU, représentée par
Alexandra Beisiegel**
Administrateur

Direction Générale

Gérard Griseti
Administrateur Délégué

Andres Garcia-Romeu
Directeur Général Adjoint

Commissaires aux Comptes

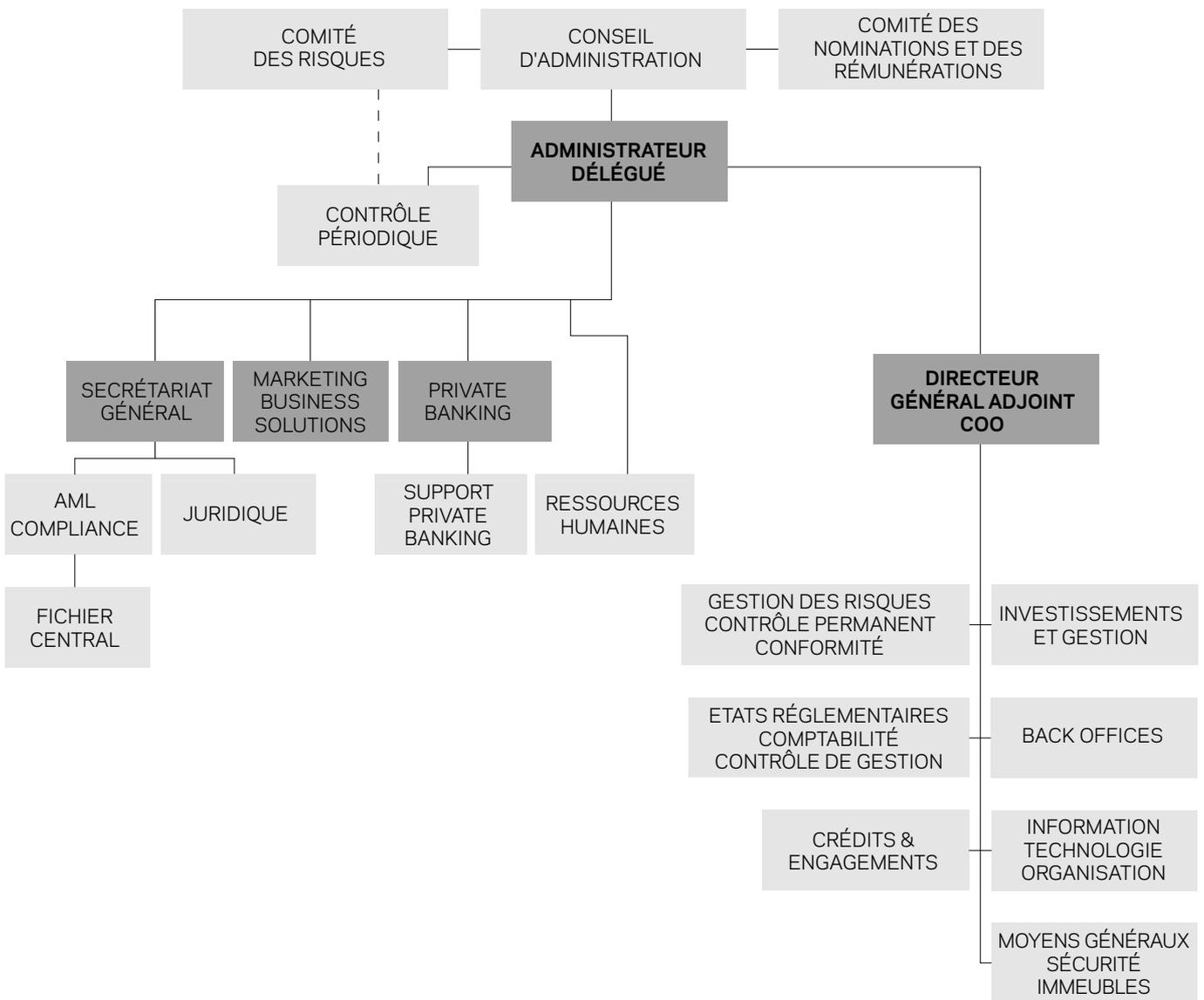
Stéphane Garino

Sandrine Arcin

Siège de Andbank Monaco SAM

1, avenue des Citronniers, MC - 98000 MONACO
 Tél. : + 377.93.25.30.13 Fax : + 377.97.97.65.70
 Internet : <https://www.andbank-monaco.mc>
 RCI Monaco 07 S 04639

Organigramme d'Andbank Monaco SAM au 31 décembre 2017



4.

CHIFFRES-CLÉS 2017

Chiffres-clés 2017

Milliers d'euros

	2016	2017	Evolution %
Total du Bilan	381.755	384.959	0,8%
Crédits à la clientèle	220.311	245.023	11,2%
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0,0%
Dépôts de la clientèle	335.628	327.037	-2,6%
Conservation titres de la clientèle	479.103	459.828	-2,5%
	2016	2017	Evolution %
Produit Net Bancaire	15.402	13.312	-13,6%
Frais Généraux	13.421	12.355	-7,9%
Résultat Brut d'Exploitation	1.730	690	-60,1%
Résultat courant avant impôts	1.704	768	-46,9%
Résultat Net	1.088	619	-43,1%
Capitaux propres avant répartition	27.444	27.063	-1,4%
Effectifs présents au 31/12	49	48	-2,0%
dont CDD	2	0	-100,0%
dont Alternance	0	1	-

5.

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte du résultat de notre gestion pendant l'exercice 2017 et soumettre à votre approbation les comptes d'Andbank Monaco SAM dudit exercice.

Mme Sandrine ARCIN et Mr Stéphane GARINO, Commissaires aux Comptes, vous donneront par ailleurs lecture de leurs rapports.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'activité clientèle

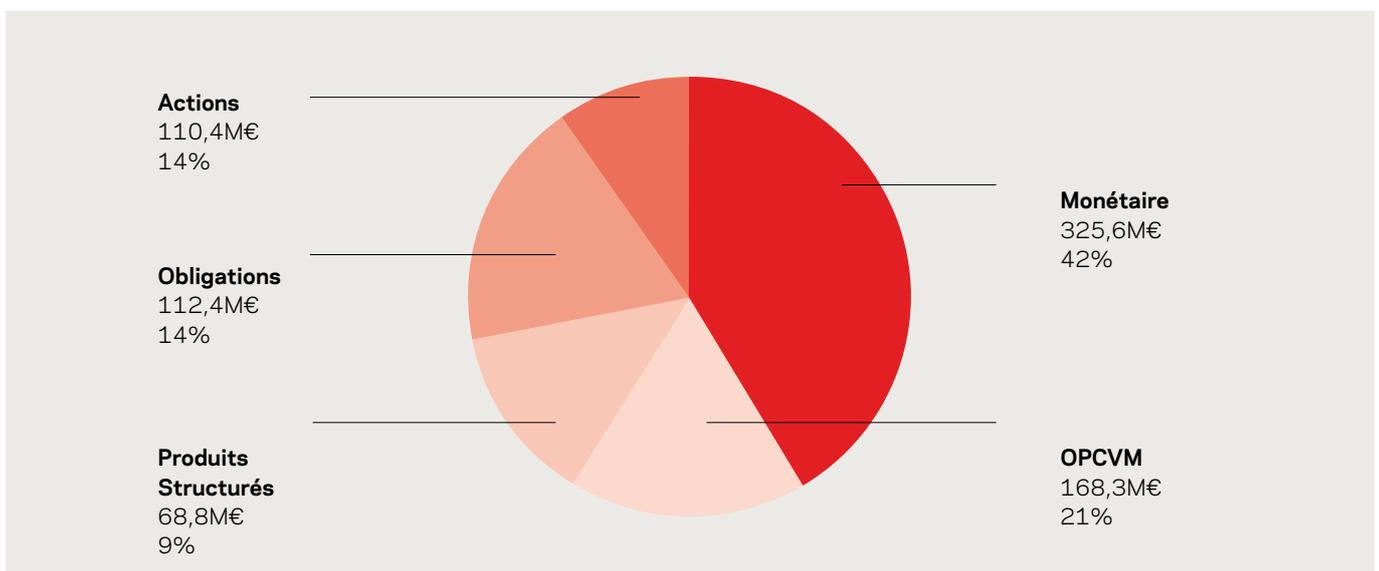
Au-delà des données comptables commentées dans ce rapport, nous avons mesuré l'évolution des activités en termes de capitaux et de Produit Net Bancaire.

Au cours de l'exercice 2017, le total des ressources a diminué de 27 millions d'euros, lesquelles sont passées de 814 à 787 millions d'euros, sous l'effet, toute à la fois, du rapatriement d'un compte lié au processus international de mise en conformité fiscale et de l'effet marché négatif dû à la baisse de 20% de la devise USD contre Euro.

Les activités financières et de gestion

En ce qui concerne spécifiquement l'activité financière de l'année 2017, nous continuons d'observer une diversification d'investissement des ressources entre les diverses classes d'actifs. L'objectif reste d'optimiser le couple rendement/risque sur les investissements réalisés par nos clients.

En fin d'année 2017, l'allocation globale par grandes classes d'actifs des dépôts et de la conservation titres de notre clientèle peut être schématisée de la façon suivante :



L'activité et les résultats 2017

Analyse du Bilan

Le total du bilan demeure stable sur l'exercice 2017 pour s'établir à 384.959K€.

A l'actif :

Les Créances sur les établissements de crédit sont en baisse de 21.662 K€ et totalisent 77.333 K€.

Les Créances sur la clientèle représentent 245.023 K€, en hausse de 24.712 K€, soit 11%, augmentation qui reflète la dynamique selon laquelle de nouveaux financements ont été accordés, toujours dans le cadre d'une politique très sélective.

Au passif :

Les dettes envers les établissements de crédit augmentent pour atteindre 20.590 K€.

Les comptes créditeurs de la clientèle s'élèvent à 327.037 K€ et enregistrent une variation négative de 8.591 K€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 302 K€, en baisse par rapport à 2016.

Les capitaux propres, avant répartition, atteignent 27.063 K€, soit une baisse de 381 K€ liée à la distribution d'un dividende versé sur base du résultat 2016.

La provision constituée au Fonds pour Risques Bancaires Généraux diminue à 3.226 K€ pour l'exercice en raison d'une reprise liée à la baisse des avoirs de la clientèle.

Analyse du Compte de Résultat

Le Produit Net Bancaire s'élève à 13.312 K€, en baisse de 13,6% sur l'exercice.

Cette variation négative s'explique par la cession du portefeuille pour compte propre, intervenue en juin 2016, pour un montant de 4,1 M€.

Plus en détails, hors cession du portefeuille, notre marge nette financière est en hausse de 300 K€. Cette performance est essentiellement due à un effet volume sur l'activité crédit.

Le montant net des commissions atteint 8.601 K€, en hausse de 30% sur l'exercice en raison d'une volumétrie d'opérations sur titres très élevée.

Nos opérations de change ont généré un bénéfice sur opérations financières de 345 K€.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 12.353 K€, en baisse de 8%.

Parmi ces charges, les frais de personnel (hors indemnités d'Administrateurs) représentent 6.817 K€, soit 51% du PNB, contre 42% en 2016. Ceci représente une hausse de plus de 300 K€ qui se justifie par l'embauche de nouveaux gestionnaires

de clientèle ainsi que la hausse constatée sur les indemnités de retraite versées sur l'exercice.

Les autres frais administratifs s'élèvent à 5.535 K€, soit une baisse de 1.385 K€, essentiellement due à une réduction des indemnités versées aux Administrateurs par rapport à 2016, mais également en raison des frais exceptionnels subis en 2016 liés à notre emménagement dans de nouveaux locaux et qui, par définition, ne se sont pas reproduits en 2017.

Des dotations nettes aux amortissements ont, par ailleurs, été constituées à hauteur de 269 K€.

Le résultat courant avant impôt pour 2017 ressort ainsi à 768 K€.

Le résultat net, quant à lui, s'élève à 619 K€.

La structure

L'effectif à la fin de l'année était de 47 personnes embauchées en contrat à durée indéterminée et 1 personne embauchée en contrat d'alternance.

Les comptes sociaux

Le résultat social de Andbank Monaco SAM enregistre un bénéfice de 619 K€.

Les actionnaires

Au 31 décembre 2017, la répartition du capital en nombre de parts se décompose comme suit :

- 209 996 actions ANDORRA BANC AGRICOL REIG, SA (99,99%)
- 1 action ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU
- 1 action Monsieur Jose Luis MUÑOZ LASUEN
- 1 action Monsieur Galo Juan SASTRE CORCHADO
- 1 action Monsieur Gérard GRISETI

Les conventions de l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895

Concernant la liste des conventions, visées à l'article 23 de l'OS du 5 mars 1895, intervenant entre la société et ses mandataires sociaux, ses administrateurs et ses actionnaires, celle-ci a été, conformément à la loi, remise à nos Commissaires aux Comptes qui présenteront aux actionnaires un rapport spécial à ce sujet.

Au titre desdites conventions et opérations, il y a lieu de citer les opérations interbancaires entre différentes sociétés du Groupe, les indemnités d'Administrateurs, la mise en place, en 2014, d'un contrat de prestations de services (SLA) couvrant des activités sous-traitées auprès de la Maison-Mère en Andorre et l'octroi d'un crédit de € 600.000 consenti, en 2014, à l'Administrateur Délégué à des conditions de marché.

Les opérations interbancaires avec Andbank Andorre consistent en l'utilisation des services de celle-ci en matière de salle des

marchés et de correspondant banking, conformément à la politique du Groupe en matière de gestion de la trésorerie.

Au 31 décembre 2017, elles se répartissent ainsi :

- prêts à Andbank Andorre de 67'014 K€, couverts par des titres nantis de première qualité ;
- emprunts à Andbank Andorre de 20'000 K€.

Les conditions appliquées correspondent à l'EURIBOR de la période considérée avec marge.

Le total des revenus correspondant est de 546 K€ et celui des charges de 0K€.

Les mandataires sociaux

Concernant le montant des rémunérations et avantages alloués aux mandataires sociaux, pour ce qui concerne le Président, celui-ci ne perçoit aucune rémunération, ni avantage.

L'Administrateur Délégué reçoit sa rémunération et ses avantages directement d'Andbank Monaco SAM.

Des indemnités ont été versées aux Administrateurs à hauteur de 2.100 K€.

Mandats du Président : Monsieur Jose Luis MUÑOZ LASUEN

- Administrateur d'Andbank Espana, S.A.U.
- Administrateur d'Andbank Luxembourg, S.A.
- Président d'Andbank (Bahamas) Limited.
- Président d'Andbank (Panama), S.A.
- Président de Quest Capital Adviser Agente de Valores, S.A.
- Président d'And PB Financial Services, S.A.
- Administrateur de Reig Patrimonia, S.A.
- Président d'APW Uruguay, S.A., anciennement Yuswer International, S.A.

Mandats de l'Administrateur Délégué : Monsieur Gérard GRISETI

- Administrateur de And Private Wealth S.A.

Assemblées Générales tenues au cours de l'exercice

Une seule assemblée générale des actionnaires s'est tenue au cours de l'exercice écoulé, à savoir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le 11 mai 2017 à laquelle tous les actionnaires de votre société étaient présents ou représentés.

Durée des mandats des Administrateurs

Le mandat d'administrateur de votre société exercé par ANDORRA BANC AGRICOL REIG SA vient à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

Les mandats d'administrateur de votre société de Messieurs José Luis MUNOZ LASUEN, Galo Juan SASTRE CORCHADO et Gérard GRISETI, ainsi que celui d'ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG SAU, viennent pour leur part à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

Durée des mandats des Commissaires aux Comptes

Les mandats de Commissaires aux Comptes de votre société de Madame Sandrine ARCIN et de Monsieur Stéphane GARINO, décidés par l'Assemblée Générale annuelle du 11 mai 2016, couvrent actuellement les exercices sociaux 2016, 2017 et 2018.

Les Perspectives 2018

Après des résultats financiers 2017 très satisfaisants, Andbank Monaco SAM poursuivra son développement commercial et ses investissements. Cependant, tout en restant particulièrement attentifs aux évolutions réglementaires et fiscales en cours qui rendent particulièrement délicat et complexe l'exercice de notre activité, nous prévoyons un exercice 2018 relativement prudent.

Notre objectif principal se focalisera sur la progression des dépôts et de la conservation de la clientèle, ainsi que la reconduction des niveaux de profits proches de ceux réalisés en 2017.

6.

BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2017

Bilan social au 31 décembre 2017

			Milliers d'euros
ACTIF	2016	2017	Variations %
Caisse, Banques Centrales et CCP	51.495	51.913	0,8%
Créances sur les établissements de crédit	98.995	77.333	-21,9%
Créances sur la clientèle	220.311	245.023	11,2%
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0,0%
Actions et autres titres à revenu variable	0	0	0,0%
Parts dans les entreprises liées	0	0	0,0%
Immobilisations incorporelles	8.073	8.093	0,2%
Immobilisations corporelles	1.004	855	-14,8%
Autres actifs	1.155	1.053	-8,8%
Comptes de régularisation	722	688	-4,6%
Total de l'actif	381.755	384.959	0,8%

			Milliers d'euros
Hors-Bilan	2016	2017	Variations %
Engagements donnés	27.288	30.754	12,7%
Engagements de financement	3.919	7.335	87,2%
Engagements de garantie	23.369	23.419	0,2%
Autres Engagements	0	0	0,0%

Milliers d'euros			
PASSIF	2016	2017	Variations %
Caisse, Banques Centrales et CCP	0	0	0,0%
Dettes envers les établissements de crédit	7.680	20.590	168,1%
Comptes créditeurs de la clientèle	335.628	327.037	-2,6%
Dettes représentées par un titre	0	0	0,0%
Autres passifs	2.842	2.982	4,9%
Comptes de régularisation	4.419	3.760	-14,9%
Provisions pour risques et charges	380	302	-20,5%
Fonds pour risques bancaires généraux	3.363	3.226	-4,1%
Dettes subordonnées	0	0	0,0%
Capital souscrit	21.000	21.000	0,0%
Capital non appelé	0	0	0,0%
Réserves	2.438	2.493	2,2%
Report à nouveau	2.918	2.951	1,1%
Résultat de l'exercice	1.088	619	-43,1%
Total du passif	381.755	384.959	0,8%

Milliers d'euros			
Hors-Bilan	2016	2017	Variations %
Engagements reçus	290.000	290.000	0,0%
Engagements de financement	90.000	90.000	0,0%
Engagements de garantie	200.000 *	200.000	0,0%

* Engagement de garantie reçu non indiqué en 2016

7.

**SOLDES,
INTERMÉDIAIRES
DE GESTION AU
31 DÉCEMBRE
2017**

Soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2017

	2016	2017	Variations %
Intérêts et produits assimilés	8.475	4.583	-45,9%
Intérêts et charges assimilés	-330	-219	-33,7%
Revenus des titres à revenu variable	0	0	0,0%
Commissions (produits)	7.654	9.243	20,8%
Commissions (charges)	-1.027	-641	-37,5%
Pertes sur opérations financières	0	0	0,0%
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	629	345	-45,1%
Autres produits d'exploitation bancaire	1	1	0,0%
Autres charges d'exploitation bancaire	0	0	0,0%
Produit net bancaire	15.402	13.312	-13,6%
Charges générales d'exploitation	-13.421	-12.353	-8,0%
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-251	-269	7,2%
Résultat brut d'exploitation	1.730	690	-60,1%
Coût du risque	-26	78	402,4%
Résultat d'exploitation	1.704	768	-54,9%
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	0	0	0,0%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	0	0,0%
Résultat courant avant impôts	1.704	768	-54,9%
Résultat exceptionnel	-67	2	103,6%
Impôts sur les bénéfices	-550	-288	-47,6%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Dotations - reprise des fonds pour risques bancaires généraux	0	137	-
Intérêts minoritaires			
Résultat net - Part du Groupe	1.088	619	-43,1%

Milliers d'euros

8.

**ANNEXES
AUX COMPTES
SOCIAUX CLOS
AU 31 DÉCEMBRE
2017**

Annexes aux comptes sociaux clos au 31 décembre 2017

Faits significatifs

L'année 2017 fut, pour notre Banque, l'année d'intégration de nombreux changements. L'implémentation d'une nouvelle organisation tournée vers la transparence fiscale et l'échange d'informations avec des pays tiers en fut l'évènement majeur.

Note 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

1.1 / Indépendance des exercices

Les opérations sont comptabilisées en respectant le principe de la séparation des exercices : les intérêts et commissions assimilées sont enregistrés au compte de résultat prorata temporis ; les autres commissions ainsi que les revenus des actions sont enregistrés lors de leur encaissement ou de leur paiement.

1.2 / Opérations libellées en devises

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique "Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change".

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites «sèches » ou de change à terme effectué en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

1.3 / Utilisation des produits dérivés

Andbank Monaco SAM utilise des produits dérivés à la demande de sa clientèle.

- Soit de façon directe : achat/vente d'options (principalement sur les actions et sur le change). Ces opérations sont réalisées en OTC.
- Soit de façon indirecte : achat de produits structurés utilisant des produits dérivés (options, futures) pouvant induire un effet de levier. Par exemple des «reverse convertibles», des «leverage cac»... Ces produits prennent la forme d'EMTN ou de certificats.

Les transactions et montants traités en 2017 concernant les options et les produits structurés sont les suivants :

- Options de change : néant
- Options sur titres : 94 opérations pour un montant de 3.750 K€ (contrevalueur de 4.500 KUSD)
- Produits structurés: 374 opérations pour un montant de 67.121 K€
- Warrants : 27 opérations pour un montant de 935 K€

Ces opérations sont principalement réalisées par un nombre restreint de clients, qui sont des clients avertis. La gestion sous mandat peut également utiliser des produits dérivés en direct.

1.4 / Opérations sur titres

Conformément aux articles 2311-1 à 2391-1 du Livre II, Titre 3 du règlement ANC n°2014-07, la Banque a classé sous la rubrique «opérations sur titres» tous les titres achetés dans le cadre de ses interventions habituelles :

- selon leur nature : titres à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, obligations assimilables du trésor, titres à revenu fixe et titres à revenu variable ;
- selon le portefeuille de destination en fonction de l'intention de gestion : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement ou titres de participation.

1.5 / Changement de présentation comptable

Aucun changement de présentation comptable n'est à signaler pour cet exercice. Toutefois, nous précisons que le résidu sur les opérations de change est dorénavant comptabilisé en valeur nette.

1.6 / Titres d'investissement

Portefeuille Titres au 31/12/2017

	2016	2017	Milliers d'euros Variations %
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Titres d'investissement	0	0	0,0%
Titres de placement	0	0	0,0%
Titres de transaction	0	0	0,0%
Créances rattachées	0	0	0,0%
Total	0	0	0,0%
Provisions existantes			
Montant net	0	0	0,0%
Titres du secteur public	0	0	0,0%
Titres du secteur privé	0	0	0,0%
Créances rattachées	0	0	0,0%
Total	0	0	-0,0%
Ventilation des titres d'investissement par durée résiduelle :			
Moins de 3 mois	0	0	0,0%
De 3 mois à 1 an	0	0	0,0%
De 1 an à 5 ans	0	0	0,0%
Plus de 5 ans	0	0	0,0%
Total	0	0	0,0%

1.7 / Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient historique sous déduction des amortissements cumulés.

Les méthodes d'amortissements et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Fonds de Commerce	non amorti	
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau, agencements, installations	5 et 10 ans	linéaire
Autre matériel informatique	3 ans	linéaire
Frais d'acquisition de logiciels	1 an	linéaire
Frais de développement et d'acquisition du progiciel bancaire	5 ans	linéaire
Droit au bail	non amorti	

L'Actif immobilisé s'élève à 10.292 K€ (en valeur brute), y compris le fonds de commerce comptabilisé à 8.000 K€. Malgré l'absence d'indice de dépréciation, ce dernier a néanmoins fait l'objet d'un « impairment test » (test de dépréciation) lequel n'a pas mis en évidence d'indice de réduction de valeur.

Les frais d'établissement sont à 516 K€ (en valeur brute) et ont été amorti sur 5 ans (fin de la période d'amortissement au 31/12/2017).

Les logiciels immobilisés s'élèvent à 524 K€ (en valeur brute).

1.8 / Impôt sur les sociétés

Les revenus en intérêts de source étrangère sont comptabilisés nets de retenue à la source.

Les crédits d'impôt relatifs à ces revenus sont imputés sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de comptabilisation de ces revenus.

1.9 / Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Le suivi des créances s'appuie sur un système de notation des risques de crédit prenant en compte à la fois la probabilité de défaut du débiteur et la perte en cas de défaut. La notation finale d'un dossier repose ainsi sur une échelle de dix catégories de profils de risque homogènes.

Comptablement, les prêts consentis et les engagements de crédits confirmés sont répartis entre les encours réputés sains, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une restructuration, et les encours jugés douteux.

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans

l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Les crédits présentant des échéances impayées depuis plus de trois mois, ainsi que les crédits faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont considérés comme douteux. La classification en douteux d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie (principe de contagion).

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration dont les termes sont respectés sont également reclassées parmi les créances saines.

Lorsque la restructuration d'une créance reclassée parmi les créances saines a été conclue à des conditions hors marché, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart d'intérêt entre les nouvelles conditions de rémunération et le taux le plus faible entre le taux d'intérêt d'origine de la créance et le taux de marché prévalant au jour de la restructuration. Lorsqu'une créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau des échéances impayées, quel qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est définitivement déclassée en créance douteuse compromise.

1.10 / Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est dotée sur la base des risques de non-recouvrement évalués par la Direction de la Banque. Les provisions en euros affectées aux risques en euros et en devises sont déduites des rubriques appropriées de l'actif du bilan. Les intérêts impayés à plus de 3 mois sont considérés comme douteux et peuvent faire l'objet d'une provision.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables, les récupérations sur créances amorties et les décotes calculées sur créances restructurées sont regroupées dans la rubrique «Coût du risque», à l'exclusion des dotations aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi provisionnés, dans le produit net bancaire. L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées figure au même titre que les intérêts dans le produit net bancaire.

1.11 / Engagements de retraite

a - Indemnités de départ à la retraite

En application de dispositions internes plus favorables aux salariés que celles contenues dans la Convention Collective, la Banque verse au Personnel partant à la retraite une indemnité de départ.

Une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite a été effectuée selon la méthode prospective avec variante ; la dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Elle s'élève à 194 K€ au 31 décembre 2017. Cette évaluation est totalement provisionnée.

b - Primes pour médailles du travail

La dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité. Elle s'élève à 78 K€ au 31 décembre 2017. Cette évaluation est totalement provisionnée.

1.12 / Fonds pour Risques Bancaires Généraux : (F.R.B.G.)

La Direction Générale a décidé en fin d'année 2017 d'ajuster la dotation au FRBG suite à la baisse des avoirs clientèle au sein de la banque.

Il représente 3.226 K€ au 31 décembre 2017, dans la limite de 0,40% des AuM (Assets under Management) administrés et 0,50% des AuM gérés.

1.13 / Actifs grevés

En application des dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2014, la Banque dispose, au bilan, des actifs grevés suivants, en date du 31/12/17 :

Milliers d'euros

Actifs Grevés	Valeur comptable		Variations	Juste valeur		Variations
	2016	2017		2016	2017	
Instrument de capitaux	0	0	0,0%			
Titres de créances	0	0	0,0%			
Autres actifs	3.225	3.084	-4,4%			
Total	3.225	3.084	-4,4%	0	0	

Actifs Non Grevés	Valeur comptable		Variations	Juste valeur		Variations
	2016	2017		2016	2017	
Instrument de capitaux	0	0	0,0%			
Titres de créances	0	0	0,0%			
Autres actifs	378.530	381.875	0,9%			
Total	378.530	381.875	0,9%	0	0	

Total Bilan	381.755	384.959	0,9%	0	0	
--------------------	----------------	----------------	-------------	----------	----------	--

Note 2 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées selon leur durée résiduelle.

Milliers d'euros

CRÉANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2016	2017	Variations %
	Comptes à vue	62.200				84.460	62.200
Prêt jj	57.366				11.384	57.366	403,9%
Prêts terme	8.361	1.288			54.590	9.649	-83,3%
Prêts financiers					0	0	0,0%
Créances rattachées	31				56	31	-44,6%
Total	127.958	1.288	0	0	150.490	129.246	-14,1%

DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2016	2017	Variations %
	Comptes à vue	590				7.623	590
Emprunts jj					0	0	0,0%
Emprunts terme	20.000				57	20.000	35.116,3%
Dettes rattachées					0	0	0,0%
Total	20.590	0	0	0	7.680	20.590	168,1%

Note 2 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées selon leur durée résiduelle.

Note 3 - CREANCES ET DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Les créances et dettes envers la clientèle sont classées selon leur durée résiduelle.

Milliers d'euros

CRÉANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2016	2017	Variations %
Comptes à vue	68.654				67.523	68.654	1,7%
Prêt jj					0	0	0,0%
Prêts terme					0	0	0,0%
Prêts financiers	7.609	13.700	132.816	21.924	152.503	176.049	15,4%
Créances rattachées	320				285	320	12,3%
Total	76.583	13.700	132.816	21.924	220.311	245.023	11,2%

Milliers d'euros

DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2016	2017	Variations %
Comptes à vue	320.858				333.569	320.858	-3,8%
Emprunts jj					0	0	0,0%
Emprunts terme	4.866	1.288			2.046	6.154	200,8%
Dettes rattachées	24				13	24	88,6%
Total	325.749	1.288	0	0	335.628	327.037	-2,6%

Note 4 - RISQUES SUR CREDITS A LA CLIENTELE

L'analyse des encours (engagements de garantie à l'actif du Hors Bilan) au 31 décembre 2017 fait ressortir 100% de risques sains. La situation ne nécessite la constitution d'aucune provision.

Milliers d'euros

	2016	2017	Variations %
Engagements globaux bruts	23.369	23.419	0,2%
Engagements sains	23.369	23.419	0,2%
Engagements douteux			
Provisions			
Engagements nets	23.369	23.419	0,2%
Taux d'engagement des engagements douteux			
Poids des douteux sur encours global			

Note 5 - IMMOBILISATIONS

Milliers d'euros					
	2016	Augmentation	Diminution	2017	Variations %
Fonds de commerce	8.000			8.000	0,0%
Immobilisations incorporelles	516			516	0,0%
Matériel de transport	0			0	0,0%
Mobilier et matériel de bureau et informatique	554	15		569	2,7%
Agencements, Installations	642	19		661	3,0%
Immobilisations en cours	0			0	0,0%
Logiciels	432	92		524	21,3%
Œuvre d'arts	9	12		21	139,4%
Valeur brute	10.153	139		10.292	1,4%
Amortissements	-1.075	-269		-1.344	25,0%
Valeur nette	9.078	-130		8.948	-1,4%

Note 6 - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Milliers d'euros				
AUTRES ACTIFS	2016		2017	Variations %
Dépôts et garantie versée	688		545	-20,7%
T.V.A.	84		30	-63,9%
Débiteurs divers Etat	226		415	83,6%
Débiteurs divers	157		63	-60,0%
Divers	0		0	0,0%
TOTAL	1.155		1.053	-8,8%

Milliers d'euros				
AUTRES PASSIFS	2016		2017	Variations %
Primes sur Instruments financiers	0		0	0,0%
Prélèvements et autres impôts	250		230	-7,9%
Impôts société à payer	550		288	-47,6%
T.V.A.	53		84	56,5%
Personnel et organismes sociaux	1.988		2.378	19,6%
Créditeurs divers	0		0	0,0%
Divers	0		1	-
TOTAL	2.842		2.982	4,9%

Note 7 - COMPTES DE REGULARISATION

Milliers d'euros

ACTIF	2016	2017	Variations %
Produits à recevoir	258	180	-30,4%
Charges payées ou comptabilisées d'avance	60	74	24,1%
Comptes de recouvrement	52	42	-19,4%
Autres comptes débiteurs	352	393	11,7%
TOTAL	721	688	-4,6%

PASSIF	2016	2017	Variations %
Charges à payer	4.011	2.969	-26,0%
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	141	270	91,1%
Comptes de recouvrement	71	61	-13,5%
Autres comptes créditeurs	196	460	134,5%
TOTAL	4.419	3.760	-14,9%

Note 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET FRBG

Milliers d'euros

	2016	Dotations	Reprises	Utilisations	2017	Variations %
Provision pour risques et charges diverses	69	21	60		30	-56,5%
Provisions risques opérationnels	0	0	0		0	0,0%
Provisions pour indemnités de retraite	236	0	42		194	-17,9%
Provisions pour médailles	75	4	0		78	4,7%
Provision pour risques bancaires	3.363	0	137		3.226	-4,1%
TOTAL	3.743	25	239	0	3.528	-5,7%

Note 9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Milliers d'euros

	2016	Affectation du Résultat	Résultat de l'exercice	2017	Variations %
Capital Social	21.000			21.000	0,0%
Primes d'émission	0			0	0,0%
Réserve légale	1.592	54		1.647	3,4%
Réserve Réglementée	0			0	0,0%
Réserve facultative	846			846	0,0%
Report à nouveau	2.918	33		2.951	1,1%
Dividendes	0	1.000			
Résultat de l'exercice	1.088	-1.088	619	619	-49,1%
	27.444	0	619	27.063	-1,4%

Réserve légale

La réserve légale est constituée par un prélèvement obligatoire de 5% du bénéfice net.
Cette réserve n'est pas distribuable.

Réserve facultative

La réserve facultative est constituée par l'affectation d'une partie du résultat, décidée en Assemblée Générale.

Note 10 - INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

Milliers d'euros

	PRODUITS		CHARGES		MARGE NETTE		Variations %
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
Sur opérations avec les établissements de crédit	411	670	106	120	305	550	80,5%
Sur opérations avec la clientèle	3.831	3.913	116	99	3.715	3.814	2,7%
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	4.233	0	108	0	4.125	0	-100,0%
Autres intérêts et produits assimilés							
TOTAL	8.475	4.583	330	219	8.145	4.364	-46,4%

Note 11 - COMMISSIONS

Milliers d'euros

COMMISSIONS PERÇUES	2016	2017	Variations %
Clientèle	1.268	1.401	10,4%
Opérations sur titres	4.738	5.392	13,8%
Opérations sur produits structurés	1.585	2.389	50,7%
Opérations de hors bilan	63	61	-2,9%
TOTAL	7.654	9.243	20,8%

Milliers d'euros

COMMISSIONS PAYÉES	2016	2017	Variations %
Etablissements de crédit	115	137	18,6%
Charges s/instrument cours de change	4	0	-100,0%
Opérations sur titres	181	162	-10,8%
Charges d'apporteurs d'affaires	726	343	-52,8%
TOTAL	1.027	641	-37,5%

COMMISSIONS NETTES	6.627	8.601	29,8%
---------------------------	--------------	--------------	--------------

Note 12 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Milliers d'euros

	2016	2017	Variations %
Salaires	5.118	5.395	5,4%
Charges Sociales	1.383	1.422	2,8%
Impôts et Taxes	9	2	-77,5%
Services extérieurs et autres frais administratifs	6.911	5.535	-19,9%
TOTAL	13.421	12.355	-7,9%

Note 13 - COUT DU RISQUE

Milliers d'euros

	Opérations avec la clientèle 2017	Autres opérations	TOTAL
Dotations aux provisions	0	25	25
Dotations aux provisions liées à l'effet temps			
Dotations aux provisions liées à la décote			
Reprises de provisions	0	-102	-102
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions			
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions			
Récupération sur créances amorties			
Solde des corrections de valeurs /créances			-78

Concernant les dotations et les reprises de provisions, le solde représente les régularisations des provisions pour indemnités de retraite, médailles du travail ainsi que pour risques et charges de l'année 2017.

Note 14 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Milliers d'euros

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2016	2017	Variations %
Fonds de garantie			
Charges exceptionnelles d'exploitation	28	4	-84,1%
Charges exceptionnelles	198	8	-96,2%
TOTAL	226	12	-95,7%

Milliers d'euros

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2016	2017	Variations %
Produits exceptionnels d'exploitation	148	0	-100,0%
Produits exceptionnels	11	14	23,8%
TOTAL	159	14	-90,9%

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-67	2	103,6%
------------------------------	------------	----------	---------------

Note 15 - OPERATIONS FERMES A TERME EN DEVISES

Milliers d'euros

	2016	2017	Variations %
Euro à recevoir contre devises à livrer	26.269	28.436	8,2%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	26.269	28.436	8,2%
Opérations d'échanges financiers			
Devises à recevoir contre euro à livrer	26.060	28.252	8,4%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	26.060	28.252	8,4%
Opérations d'échanges financiers			
Devises à recevoir contre devises à livrer	0	0	0,0%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie			
Opérations d'échanges financiers			
Devises à livrer contre devises à recevoir	0	0	0,0%
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie			
Opérations d'échanges financiers			

Note 16 - EFFECTIFS

La moyenne de notre effectif durant l'année 2017 se ventile de la façon suivante :

Cadres hors classe	Cadres	Gradés	Employés	Alternance
4	28	16	0	0

9.

RÉSULTATS FINANCIERS 2017

Résultats financiers 2017

Milliers d'euros

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE	2016	2017
a) Capital Social	21.000	21.000
b) Réserves	2.438	2.493
c) Nombres d'actions	210.000	210.000
d) Nombres d'obligations convertibles en actions		

RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES	2016	2017
a) Produit Bancaire	15.402	13.312
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1.914	961
c) Impôts sur les sociétés	550	288
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1.088	619
e) Bénéfices distribués	0	0

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION	2016	2017
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	6,50	3,21
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	5,18	2,95
c) Dividende versé par action	0	0

PERSONNEL	2016	2017
a) Nombre de salariés	49	47
b) Montant de la masse salariale	6.501	6.817
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	122	105

10.

**RAPPORTS DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES
ET ATTESTATION
DE TENUE
D'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

Stéphane GARINO	Commissaires aux Comptes	Sandrine ARCIN
Expert- Comptable		Expert- Comptable
2, rue de la Lùjèrneta 98000 MONACO		7, rue de l'Industrie 98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

«ANDBANK MONACO SAM»

Rapports des
Commissaires aux Comptes

Exercice clos le
31 décembre 2017

Stéphane GARINO	Commissaires aux Comptes	Sandrine ARCIN
Expert- Comptable		Expert- Comptable
2, rue de la Lijerneta 98000 MONACO		7, rue de l'Industrie 98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

«ANDBANK MONACO SAM»

1, avenue des Citronniers
98000 MONACO

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2016 pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à 384.959.377,26 €

* Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 619.051,61 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2017, le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2017 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2017 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 27 mars 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO

Sandrine ARCIN

Stéphane GARINO	Commissaires aux Comptes	Sandrine ARCIN
Expert- Comptable		Expert- Comptable
2, rue de la Lùjèrneta 98000 MONACO		7, rue de l'Industrie 98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

«ANDBANK MONACO SAM»

1, avenue des Citronniers
98000 MONACO

RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2017 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2017, vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

- Le 11 mai 2017 en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et renouveler le mandat de certains Administrateurs.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 27 mars 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO

Sandrine ARCIN

Stéphane GARINO	Commissaires aux Comptes	Sandrine ARCIN
Expert- Comptable		Expert- Comptable
2, rue de la Lùjèrneta 98000 MONACO		7, rue de l'Industrie 98000 MONACO

Société Anonyme Monégasque

«ANDBANK MONACO SAM»

1, avenue des Citronniers
98000 MONACO

ATTESTATION

En exécution des dispositions de l'article 35 de la Loi n° 408, nous soussignés Stéphane GARINO et Sandrine ARCIN, Membres de l'ordre des Experts-Comptables de la Principauté de MONACO, agissant en qualité de Commissaires aux Comptes de la Société Anonyme Monégasque "ANDBANK MONACO", sise à 98000 MONACO, 1 avenue des Citronniers et inscrite au Répertoire du Commerce et de l'Industrie sous le N° 07 S 04639,

ATTESTONS QUE :

- 1°) Le Bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2017 ont été approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2018 ;
- 2°) Cette assemblée a été tenue d'une manière régulière ;
- 3°) Les sondages et investigations auxquels nous avons procédé, n'ont pas relevé d'opérations significatives qui ne soient pas conformes à l'objet social ;
- 4°) Les comptes ont été certifiés par les soussignés ;

5°) Le Conseil d'Administration de cette Société est, à notre connaissance, ainsi composé à la date de l'Assemblée :

Président

- . Monsieur Jose Luis MUNOZ LASUEN
Urb. Costa de Nagol Edif. Rebols 3° 1a
AD600 Sant Julia de Loria - ANDORRE

Vice-Président

- . Monsieur Galo Juan SASTRE CORCHADO
C. Isla De Alboran 46,
Pozuelo de Alarcon
Madrid - ESPAGNE

Administrateur Délégué

- . Monsieur Gérard GRISSETI
Frazione Latte - Via Torretta, 21
19039 Ventimiglia - ITALIE

Administrateurs

- . ANDORRA BANC AGRICOL REIG SA
C/Manel Cerqueda i Escaler, nùm 6
AD700 Escaldes-Engordany - ANDORRE
Représentée par Monsieur Ricard TUBAU ROCA
- . ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG SAU
C/Manel Cerqueda I Escaler 3-5
AD700 Escaldes-Engordany - ANDORRE
Représentée par Madame Alexandra BEISIEGEL

6°) Monsieur Stéphane GARINO et Madame Sandrine ARCIN, Commissaires aux Comptes, sont en fonction pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Monaco, le 14 mai 2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Stéphane GARINO

Sandrine ARCIN

11.

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DU 14 MAI
2018**

Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le Bilan et le Compte de Pertes et Profits de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Président et aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2017.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice de 619.051,61 € de la manière suivante :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide la répartition suivante :

1. à la réserve statutaire (5%) :	30.952,58 €
2. à la réserve facultative :	00,00 €
3. distribution de dividende :	00,00 €
4. en report à nouveau :	588.099,03 €

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant des indemnités payées aux Administrateurs, tel que celui-ci figure dans les frais et charges de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la Politique de Rémunération de la Banque, l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées au titre de l'exercice 2017 aux personnes mentionnées à l'article L.511-71 du Code Monétaire et Financier, ainsi que ses différentes composantes, sont portées à la connaissance de l'Assemblée Générale.

Il est porté à la connaissance de celle-ci, et soumis à son approbation, que la rémunération variable d'une seule des personnes mentionnées à l'article L.511-71 du Code Monétaire et Financier dépasse le seuil de 100% de la rémunération fixe au titre de l'exercice 2017, pour se situer à 153%, par rapport à un maximum autorisé de 200% aux termes de la Politique de Rémunération moyennant approbation de l'Assemblée Générale. Les explications nécessaires sont fournies à ce sujet à l'Assemblée Générale qui note que le total des rémunérations variables de ces personnes se situe à 51% du total de leur rémunération fixe de sorte que l'exigence du maintien d'une assise financière saine de la Banque n'est pas remise en cause.

L'Assemblée Générale prend note de cette enveloppe et de ses composantes qui ont été examinées et approuvées préalablement par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes fixé par le Conseil d'Administration, tel que celui-ci figure dans les frais et charges de l'exercice.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend note que le mandat de l'Administrateur suivant vient à échéance à l'occasion de la tenue de la présente Assemblée :

- ANDORRA BANC AGRICOL REIG SA, Administrateur

Il est proposé à l'Assemblée de procéder au renouvellement de ce mandat pour une durée de 5 ans dans le respect de la durée maximale autorisée par l'article 11 des Statuts.

L'Assemblée décide de procéder au renouvellement de ce mandat pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se prononcer sur la validation des comptes de l'exercice 2022.

ANDORRA BANC AGRICOL REIG SA a accepté cette fonction et déclare ne pas tomber sous le coup des incapacités, interdictions ou déchéances prévues par la Loi.

Il est entendu que le renouvellement de ce mandat est soumis à la notification de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur (notamment l'Instruction ACPR n°2015-I-01 du 02.02.2015 et le Décret n°2016-1560 du 18 novembre 2016).

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et du rapport du Conseil d'Administration sur les conventions prévues par l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, prend acte des opérations intervenues entre la Société et ses Administrateurs et déclare les approuver sans réserve.

L'Assemblée Générale autorise les Administrateurs à conclure des opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, sous réserve d'en rendre compte à l'Assemblée Générale Ordinaire.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes certifié conforme pour faire tous dépôts et publications prescrits par la Loi.



